

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 91 (1955)

Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : **Vaud:** Section de Lausanne. — Echallens — Une enquête intéressante. — Commission du film fixe. — Exposition Cadet Roussel, Ecolier romand, Benjamin. — A. V. M. G. — Les « 1901 » et † H. Favre. — Assemblée des délégués S. P. V. — **Genève:** U. I. G. M.: Assemblée générale du 9 février. — Plan d'études. — U. I. G. D.: Rappel. — Groupe des jeunes. — U. A. E. E.: Convocation. — Compte rendu financier. — **Neuchâtel:** Questionnaire du C. C. — Le Locle. — Val-de-Ruz. — Postes au concours — Rapport sur l'activité des sections en 1954 - Le Locle. — **Jura bernois:** Admissions à l'E. N. des institutrices. — S. J. T. M. et R. S.

PARTIE PRATIQUE : Georges Durond: Exercices de conjugaison. — Concours interdational de dessins d'enfants. — Bibliographie. — Fiches.

Partie corporative

VAUD

S. P. V. Section de Lausanne

CONFÉRENCE SUR LES INDES

Nous informons nos membres que la conférence du Dr Muriset, qui avait obtenu un si grand succès lors de notre assemblée d'automne, sera redonnée à la **Grande salle de Pully, jeudi 3 mars, à 20 h. 15**, sous les auspices de la Ligue vaudoise contre la tuberculose. Le film, dont nous ne connaissons que le premier tiers, sera passé en entier.

L'affluence risquant d'être forte, nous avons pensé vous rendre service en retenant quelques billets (1 fr. 50 ; places numérotées 2 fr. 50) qui seront à disposition chez le collègue J. Vittoz, av. de Lavaux 60 (tél. No 22 05 27) jusqu'au mardi 1er mars, à 13 h. 30.

Le Comité.

AUX MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT DE LAUSANNE ET ENVIRONS

Une conférence d'**Alain Bombard** aura lieu à l'Aula du Palais de Rumine le mercredi 2 mars 1955 :

à 15 h. 30 pour la jeunesse,
à 20 h. 30 pour les adultes.

Le « **Naufragé volontaire** » parlera de son voyage solitaire sur l'Atlantique. Un court métrage sera projeté. Une copie de l'**« Hérétique »** sera exposée.

Chers collègues, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir signaler la séance de 15 h. 30 à vos élèves (entrée 1 fr. 20) et de participer à celle du soir.

Cette conférence est donnée sous les auspices des Unions Cadettes vaudoises.

J.-P. Regamey.

ÉCHALLENS — GYMNASTIQUE

Mardi 1er mars 1955, à 17 heures, P. M. Rochat, maître de gymnastique à Yverdon, nous donnera une leçon destinée à tous les degrés.

UNE ENQUÊTE INTÉRESSANTE

C'est celle que vient d'entreprendre le « Journal de Montreux » sous le titre : « Les parents et l'école » en collaboration avec le Directeur des Ecoles, M. V. Dentan.

Un questionnaire a été adressé à tous les parents qui sont priés d'y répondre brièvement. Onze sujets principaux sont exposés : l'instruction, l'éducation, le programme, les horaires, les devoirs à domicile, la discipline, l'enseignement, les méthodes, les effectifs.

Chacun des chapitres ci-dessus est divisé en un certain nombre de questions auxquelles les intéressés doivent répondre par oui ou par non ou donner leur opinion par une courte phrase.

La place nous manque pour donner ici le détail de ces six pages de questions judicieusement choisies. Nous souhaitons grand succès à cette enquête. Si les réponses révèlent certaines tendances bien définies, l'« Educateur » sera heureux de s'en faire l'écho.

E. B.

S.P.V. — COMMISSION DU FILM FIXE

Cette Commission s'est réunie pour la première fois samedi 29 janvier, sous la présidence de R. Pécoud (Fontaines), délégué S.P.V. à la « Commission S.P.R. de la projection fixe ». Notre collègue Pécoud est confirmé dans sa fonction de président de la Commission, tandis que Roland Joost (Begnins), lui est adjoint comme secrétaire-caissier.

Pécoud fait un bref rapport sur les bases de travail jetées par la Commission S.P.R. : on remarque l'inexistence de films fixes suisses ; nous avons dû puiser dans les collections françaises. Cependant, du point de vue géographique, il serait urgent que des films suisses soient mis à la disposition des écoles suisses.

La tâche de notre Commission S.P.V. serait de créer des films fixes, avec l'appui financier de la Guilde de documentation S.P.R.. Il y a dans notre Commission des photographes dont le travail dépasse déjà celui de simples amateurs, dont les conseils techniques sont très utiles : nous tirerons pour l'instant des négatifs noirs et blancs du format de 24 × 36 mm. Il est bien entendu que nous porterons toute notre attention pour une production de qualité, tant technique que pédagogique. Pour débuter, nous traiterons la géographie du Canton de Vaud, par régions, en nous basant sur le manuel de géographie et sur les conseils de son auteur, qui siège parmi nous, à notre grand plaisir. Les leçons par films fixes comprendront une série de croquis suivis de photos qui devront les illustrer.

Il s'agit maintenant de rassembler du matériel : photos et croquis pour l'enseignement du Canton de Vaud. De nombreux collègues ont apporté de la documentation. M. Rebeaud critique plusieurs croquis :

il n'aime pas les contours stylisés de certains dessins de la Suisse, mais il met à notre disposition toute sa riche documentation, amassée lors de l'élaboration de ses ouvrages. Il nous rappelle, en outre, l'existence de magnifiques vues aériennes à disposition à la Swissair, mais probablement grevées de droits d'auteurs. Pécoud s'informera de manière précise à ce sujet. Les photos « terrestres » seront prises par plusieurs d'entre nous, en nous inspirant éventuellement de bonnes cartes postales. Le collègue Vuille (Thierrens), qui dispose d'un matériel approprié, se chargera de la photographie des croquis, présentés comme une demi-feuille pleine posée sur format commercial normal, destinés à la gouache noire mate sur fond blanc. Ces croquis seront explicites par eux-mêmes.

Enfin, la Commission se répartit le travail afin que les délégués des districts traitent leur propre région par groupes de collègues, avec l'espoir d'être aidés par tous les collègues du Canton : il est grand temps qu'ils ouvrent leurs fichiers, vident leurs tiroirs, et adressent leur documentation (qui sera rendue !) au secrétaire soussigné. Au moment de la répartition du travail, on remarque avec stupeur qu'il n'y a pas de représentant de Lausanne au sein de la Commission !

Le Canton est divisé en régions, comme suit :

NORD :	Delacrétaz (Ste Croix)
VALLÉE DE L'ORBE :	Chollet Pierre (Bavois)
VALLÉE DE JOUX :	Oguey (Romainmôtier)
GROS DE VAUD :	Besençon Michel (Penthalaz) Rufetta (Chêne-Pâquier)
BROYE :	Vuille (Thierrens)
JORAT :	Groux (Peney-le-Jorat)
LA COTE :	Paillard (Bougy) Ferrari (Rolle) Joost (Begnins) Desponds (Colombier-sur-Morges)
AIGLE :	Ney (St Triphon)
VEVEY-MONTREUX :	Barbey (La Tour-de-Peilz)
LAVAUX :	Dyens Roger (Savuit)
AVENCHES :	Patthey (Faoug)
PAYS D'EN-HAUT :	Barblan Jörg (Rougemont)
LAUSANNE :	?

En fin de séance, nous souhaitons bonne chasse à tous ces collègues dévoués, en leur donnant rendez-vous pour le samedi 23 avril à 14 h 30.

Le secrétaire-caissier : *Roland Joost, Begnins.*

EXPOSITION « CADET ROUSSEL », L'« ÉCOLIER ROMAND », « BENJAMIN »

Nous nous permettons de vous informer que le programme de la présentation de l'exposition des journaux d'enfants « Cadet Roussel », l'« Ecolier Romand » et « Benjamin » n'est pas très chargé ces prochaines semaines. Au cas où vous désireriez la présenter dans votre localité, par

exemple à l'occasion d'une réunion de parents ou d'une autre manifestation locale, nous vous serions obligés d'en informer le plus tôt possible l'administrateur, R. Tauxe, 8, rue de Bourg, Lausanne.

COURS DE SKI DE PRINTEMPS

L'A.V.M.G. organise les cours de ski de printemps suivants :

1. Bretaye, du 4 au 9 avril. Logement et pension à l'Hôtel du Col de Bretaye. Chef de cours : N. Yersin, Bergières 3, Lausanne.
2. Zermatt, du 11 au 16 avril. Chef de cours : M. Gueissaz, route de St-Cergue 47, Nyon.
3. Jungfraujoch - Brigue, du 11 au 17 avril, pour skieurs bien entraînés seulement. Chef de cours : Paul Lavanchy, Blonay.

Le numéro de l'« Education physique » de mars donnera tous les renseignements complémentaires au sujet des camps.

Les participants sont priés de s'inscrire auprès des chefs de cours le plus tôt possible afin de pouvoir retenir logement et pension.

LES « 1901 » ET † HENRI FAVRE

En 1901, comme de nos jours, il y avait manque de personnel enseignant et 3 élèves furent détachés de la classe pour des remplacements dans le canton. Au printemps, seulement 20 instituteurs furent brevetés, dont dix ont disparu en quarante ans. Dès 1951, sont encore partis : Henri Guibert, Edmond Perroud, Constant Magnigley et Henri Favre.

Ce dernier, enlevé subitement le 9 février, a eu des obsèques qui ont montré toute la popularité dont jouissait ce collègue à St-Barthélemy. La grande et sympathique église était trop petite pour contenir toute la population du village, la nombreuse parenté et beaucoup de personnes des environs.

Le cercueil, entouré de fleurs, reposait dans le chœur. Après une belle messe, célébrée par M. le curé Batistolo, et chantée par de bonnes voix, un long cortège s'est rendu au cimetière.

Après lecture de quelques pensées religieuses, M. le curé a donné la parole à M. Favre, syndic qui, au nom de la population, des autorités et de toutes les sociétés dont il fut président, secrétaire, caissier ou simple membre, a rappelé, en termes élogieux, tout ce que fut Henri Favre comme maître d'école pendant 37 ans, et comme citoyen s'intéressant à tout avec un grand dévouement, même encore après sa retraite.

Un ancien camarade a ensuite rappelé, de la part de ses collègues survivants de 1901, divers souvenirs normaliens et personnels, a parlé de sa modestie, de sa cordialité et de sa fidélité aux assemblées pédagogiques d'Échallens.

Enfin, M. C. Allaz, de Poliez-Pittet, président de la section S. P. V. du district, a retracé avec une grande finesse de sentiment et dans une prose élégante, les qualités de cœur de ce collègue qui fut un vrai chrétien, aimant d'un même amour sa famille, son Eglise et son pays.

Son souvenir restera dans l'histoire de son cher village. A sa famille, nous réitérons notre vive sympathie.

H. P.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS S. P. V.

22 janvier 1955, Restaurant du Grand-Pont, Lausanne

Présidence : P. Vuillemin, président S. P. V.

Extrait du procès-verbal rédigé par A. Marguerat, secrétaire.

L'ordre du jour a paru dans le « Bulletin » du 15.1.55.

Toutes les sections sont représentées, par un ou plusieurs délégués.

Comptes. A une question de **L. Monnet**, Montreux qui désire connaître les raisons du déficit de la Caisse générale, le président répond en citant les frais imprévus : imprimés relatifs aux motions Tauxe et Deppen, congrès de Neuchâtel, subsides à différentes organisations, réorganisation des archives, deux versements à l'« Ecolier romand » figurant dans les comptes de 1954, le prix SPV à l'Ecole Normale a été doublé, l'assemblée extraordinaire des délégués, assemblée sur les indemnités de résidence, groupe de travail, etc.

Monnet est satisfait.

W. Patthey, Faoug, demande le détail des subsides accordés.

Réponse : Association vaudoise des maîtresses ménagères (pour fêter Mme Melet) ; 100 fr.; Ecole Normale (prix) : 200 fr.; les Mûriers (Grandson) ; 250 fr., C.E.M.E.A. : 200 fr.; Guide de travail (pour exposition) : 150 fr.

Patthey est satisfait.

Roland Joost est élu vérificateur des comptes de la Caisse de Secours.

Cadet Roussel et Ecolier Romand. — **J. Born**, Baulmes indique qu'il n'a pas parlé de « Benjamin » dans son rapport parce que ce journal n'est pas édité par Pro Juventute mais bien par le Secrétariat de l'Enfance.

Après une remarque de **J. Meister**, Yvonand, qui demande que l'on renonce à imprimer sur les images, le rapport est admis.

Fédération et Commission paritaire. — W. Patthey demande ce qu'il en est du droit aux vacances. **R. Gfeller**, rapporteur répond que la question n'est pas encore définitivement réglée pour ceux qui cessent leurs fonctions. Rapport admis.

Centrale de documentation scolaire. — **A. Rochat**, Premier, regrette que la Centrale soit fermée pendant les vacances de l'E.N.

J. Piot, Brenles, demande une élimination plus sévère de ce qui est démodé et demande une exposition permanente.

A. Clavel, Lausanne, relève l'état de vétusté des locaux.

R. Pécout, Fontaines, indique que la Commission romande du film fixe se réunira le 29-1-55 et que contact est pris avec la direction de la Centrale.

R. Joost, Begnins, rappelle que les rapports sur l'enseignement par l'image contiennent des observations concernant la centrale. Ils sont en mains du C.C.

A. Borloz, St. Prex, rapporteur, répond aux divers orateurs. Son rapport est admis.

Cinéma scolaire et film fixe. — J.-R. Barbey, rapporteur, La Tour-de-Peilz : Un contrat va être établi entre le Département et la Centrale du film scolaire à Berne. Les nouveaux bons seront fournis par le Département. A une question de J. Meister, Barbey répond que les écrans de fortune (pavatex blanchi, toile serrée) sont bon marché et donnent de bons résultats.

R. Pécoud, **P. Barblan**, Payerne, **C. Allaz**, Poliez-Pittet, émettent des remarques pertinentes en ce qui concerne les films fixes et les clichés, la valeur des uns et des autres, leur durée et leur emploi.

M. Yersin, Lausanne, dit les difficultés que l'on rencontre en ville pour équiper sa classe d'un appareil de projection ou d'un cinéma. Les rapports **Barbey** et **Pécoud** sont admis.

Commission locale des émissions radio-scolaires. — Une discussion animée s'engage concernant la valeur de certaines émissions, la présentation des feuillets de documentation, l'âge des auditeurs auxquels les émissions sont destinées. Les opinions sont fort diverses. **E. Bignens**, rapporteur, Chavannes, répond à chacun en relevant combien il est difficile de contenter chacun, il est heureux de cette discussion nourrie et demande qu'on lui envoie davantage de rapports.

Le rapport est approuvé.

Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse. — **J. Ruffetta**, Chêne-Paquier, relève qu'il y a des dépositaires actifs et d'autres qui le sont moins. Il est nécessaire que les enfants voient les brochures avant de les acheter. **A. Marguerat**, Oron, constate que certains collègues ne répondent même pas et gardent les choix qui leur sont adressés sans les payer. **H. Rochat**, Chexbres : les collègues qui veulent vendre des brochures en vendent.

Le rapport de **A. Chabloz**, Lausanne, est admis.

Délégués à la Caisse de pensions. — **J. Mivelaz**, Echallens, rapporteur, répond à quelques questions posées par R. Joost et A. Rochat. Rapport admis.

Commission pour l'étude des assurances. — A. Clavel, Lausanne, a répondu à de nombreux collègues qui lui posent des questions, il a étudié différents contrats. Il rappelle que dans l'état actuel des choses les accidents non-professionnels sont assimilés à la maladie et réglés par l'art. 57 du Statut.

M. Pasche, Cully, signale le cas l'un collègue victime d'un accident auquel la commune, qui paie le remplaçant, réclame l'indemnité qu'il touche de son assurance.

Une longue discussion s'engage à ce sujet, les uns prétendant que la commune n'a aucun droit de réclamer des prestations versées par une assurance qui a été conclue par un collègue totalement à ses frais. C'est notamment l'opinion de : **P. Jaquier**, Nyon, **C. Allaz**, **E. Baudraz**, Pully, **J. Mivelaz**, **Ch. Goy**, Carouge.

D'autres estiment au contraire qu'il n'est pas normal qu'un collègue puisse faire un bénéfice à la suite d'un accident. Pensent ainsi : A. Clavel,

R. Gfeller. Ces derniers conseillent de ne prévoir une indemnité journalière qu'à partir du sixième mois et d'être prudents lors de l'établissement de nouveaux contrats.

Le rapport oral de A. Clavel est admis.

Commission de presse. — Le rapport de L. Campiche, Lausanne, est admis sans discussion.

Ecole Pestalozzi, Echichens. — Le rapport de Fr. Chapuis, Gollion, est admis sans discussion.

Assurance maladie-accidents. Collectivité S.P.V. de la S.V.S.M. — Le rapport de F. Petit, Lausanne, est admis sans discussion.

Collectivité accidents S.P.V. (Mutuelle vaudoise). Le rapport de P. Jaquier, Nyon, est admis sans discussion.

Commission disciplinaire. — Le rapport de Ed. Viret, Lausanne, est admis sans discussion.

Communications et propositions du Comité central. Le président rappelle que l'assemblée extraordinaire des délégués du 8 sept. 54 a fait confiance au C. C. en ce qui concerne les motions Tauxe et Deppen et signale que les deux addenda (cas des institutrices mariées, cas des retraités réengagés) figurent dans le rapport du C.C. M. Pasche demande à quoi en sont les travaux concernant l'amélioration de notre situation.

R. Gfeller répond que chacun connaît la décision du Conseil d'Etat concernant les traitements des fonctionnaires. On y parle en outre de l'amélioration de certaines fonctions, sans préciser lesquelles.

27 nouveaux membres honoraires ont été proclamés tels par l'assemblée des délégués. La liste a paru dans le « Bulletin » No 4 du 29 janvier 1955.

Membres décédés. La liste en a paru dans le « Bulletin » No 6 du 12 février 1955.

Réadmissions. A la suite du préavis favorable de la section à laquelle l'intéressé a appartenu en dernier lieu, les membres ci-dessous ont été réadmis dans la S. P. V. :

Gillard-Cherix Denise, Aigle	Mayor-Baudraz Lisette, Orbe
Mani-Murisier Jacqueline, Vevey	Rossier-Ansermet Madel., Payerne
Béglé-Breitenstein Yvette, Lausanne	Durgnat-Zbinden Nelly, Gland
Félix Maurice, Coinsins	Sottas-Jaillet Alice, Yverdon
de Rooi-Briffod Hélène, Vaux	David-Bissat Clara, Rueyeres
Aebin Eliane, Prilly	Fiaux-Gander Jacqueline, Yverdon
Girod William, Morges	Cuany Marie-Jeanne, Oron-la-Ville
Chappuis-Scherrer Jacqueline, Nyon	Ratto-Dällenbach Erica, Vevey
Eichenberger-Cavin Victorine, Val-	
lorbe.	

Revision des statuts de sections. Les sections d'Orbe, d'Yverdon et de Payerne soumettent pour approbation le texte de leurs nouveaux statuts à l'assemblée. E. Barraud, Vevey, qui les a étudiés au nom du C. C. propose quelques modifications de détails qui sont admises par les présidents des sections intéressés. L'assemblée approuve.

Remplacement des délégués à la S.P.R. en cours de mandat. Après les explications du président en ce qui concerne la manière de faire, adoptée lors du Congrès de Neuchâtel, **L. Ferrari**, Rolle et **L. Monnet**, Montreux, proposent que la délégation soit complétée par les « viennent ensuite » des élections précédentes, puis — si besoin est — par les membres du comité central.

R. Gfeller propose l'inverse.

La majorité de l'assemblée adopte la proposition Ferrari-Monnet.

Banquet de l'assemblée générale. Le C. C. propose que les délégués achètent une carte (aux frais des sections) à 14 fr. comprenant le repas, le vin, le café, le service, etc. L'assemblée adopte cette proposition.

(A suivre)

GENÈVE

U.I.G.-MESSIEURS

Assemblée générale du 9 février 1955

Ad. Lagier préside cette séance qui réunit près de 60 membres.

Mutations. — Un de nos jeunes collègues, Georges Carrel, est admis membre actif de l'U.I.G. à l'unanimité. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue dans notre association.

Charles Chatelanat, Lucien Dunand et Georges Kliebès ont donné leur démission car ils professent maintenant dans l'enseignement secondaire. Tous trois sont nommés membres honoraires à l'unanimité.

Conférence de l'instruction publique. — Les membres de l'assemblée décident de désigner à nouveau Edouard Gaudin comme candidat au poste de délégué des corps enseignants primaire et enfantin.

Revalorisation. — Ad. Lagier donne lecture du mémoire rédigé par Et. Fiorina, président de l'U.I.G. Ce rapport précisant et justifiant toutes nos revendications est accueilli par de vifs applaudissements. Le sous-signé rapporte ensuite ce qui fut dit concernant la revalorisation lors de la dernière séance des délégations.

Divers. — Parmi les communications faites à l'assemblée, retenons les suivantes :

Au cartel des associations de fonctionnaires de l'Etat, nos collègues de l'enseignement secondaire s'opposent toujours au projet d'une commission unique du personnel pour le Dpt. de l'Instruction publique.

La commission de géographie qui vient de terminer l'établissement de 2 séries de feuillets documentaires (La houille blanche, La navigation fluviale) a besoin de collaborateurs. Les séances ont lieu le premier vendredi du mois à l'école du Mail, sous la présidence de J. J. Dessoulavy. La commission s'occupe actuellement du choix de vues des villes suisses.

E. P.

U. I. G. - MESSIEURS — PLAN D'ÉTUDES

Les différentes commissions instituées pour l'élaboration du nouveau plan d'études sont actuellement à l'ouvrage et doivent terminer leurs travaux avant le 31 mars prochain. Nous rappelons à nos membres qu'ils peuvent encore présenter — mais sans tarder — suggestions et remarques

aux délégués qui représentent notre association dans ces commissions et dont voici les noms :

Français I (orth., voc., gramm.) :	R. Rouiller
Français II (lect., réc., élloc., comp.) :	G. Kunz
Calcul et géométrie :	R. Sangsue
Géographie — Notions scient. et morales :	J. Eigenmann
Histoire — Instruction civique :	G. Willemin
Allemand — Ecriture :	A. Neuenschwander
Dessin :	U. Magnenat
Education musicale et rythmique :	J. Pellet
Gymnastique :	G. Gallay
Classes de 4e et 5e :	R. Chabert
Classes de 6e et 7e :	A. Christe
Classes de 8e et 9e :	E. Gaudin
Classes rurales :	E. Fiorina
Activités dirigées :	P. Haubrechts

E. P.

U. I. G. - DAMES — RAPPEL

C'est le jeudi 3 mars qu'aura lieu à l'Hôtel du Rhône notre **Assemblée générale administrative annuelle**, à 14 h. 45 précises.

Cette séance sera agrémentée par la projection de très beaux films canadiens.

GROUPE DES JEUNES — U.I.G. DAMES

En raison de l'assemblée générale annuelle de l'U.I.G. et de l'assemblée des délégués de bâtiments, fixées respectivement au 3 et 9 mars, notre séance de mars doit être reportée au mercredi 16 mars, à l'encontre de ce qui a été annoncé en février.

La parole sera donnée à Mme Deslarzes, maîtresse d'enseignement ménager, qui nous entretiendra des problèmes que soulève l'enseignement de la cuisine dans les classes de fin de scolarité.

Nous sommes persuadées que ce sujet ne manquera pas de vous intéresser et que vous assisterez nombreuses à cette séance. *L. C.*

U.A.E.E. — CONVOCATION

à l'assemblée administrative annuelle

Jeudi 3 mars 1955, à 14 h 30 précises
à l'Hôtel du Rhône.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la précédente séance.
2. Rapport de la Présidente.

3. Rapport de la Trésorière.
4. Rapport des vérificatrices des comptes.
5. Discussion et approbation de ces rapports.
6. Rapports des délégués.
7. Nomination de la présidente et des membres du comité.
8. Nomination des vérificatrices des comptes.
9. Divers et propositions individuelles.

Les propositions individuelles doivent être faites par écrit avant l'assemblée.

La présence à l'assemblée administrative est obligatoire (amende Fr. 5.—). Les personnes qui, pour une raison valable, ne peuvent y assister, sont priées d'envoyer une excuse écrite à la présidente (Mlle F. Schnyder, 36, av. Blanc) avant l'assemblée.

F. S.

COMPTE RENDU FINANCIER DE L'AMICALE POUR 1954-1955

Le comité de l'U.A.E.E. désirant raccourcir la séance administrative du 3 mars, publie ci-dessous les comptes de l'Amicale pour 1954-1955.

Recettes	Fr.
Trois cotisations en retard 1953	60,—
Soixante-dix cotisation 1954	1400,—
	<u>1460,—</u>

Dépenses	
Cotisation à la S.P.R.	711,—
Allocations et subventions diverses	251,60
Frais de poste et de téléphone	30,40
Frais de bureau	45,05
Frais d'organisation de séances	85,05
(Locaux, conférenciers.)	
Déplacement des déléguées	87,—
Divers	35,—
Participation au congrès de Neuchâtel	107,60
	<u>1352,70</u>

Bénéfice	
	1460,—
	1352,70
	<u>107,30</u>

Nous terminons donc l'année par un bénéfice de Fr. 107,30.

Il nous reste : **Fr.**

En caisse	1,82
Aux chèques postaux	435,87
A la Caisse d'Epargne	755,76
	<u>1193,45</u>

En plus de cette somme, nous disposons encore à la Caisse d'Epargne d'une réserve appelée « Fonds de Lutte » sur laquelle nous avons prélevé 10 francs cette année pour le mouvement féministe. Cette réserve se

monte actuellement à Fr. 671. Notre situation financière est donc tout à fait saine ; nous remercions toutes celles qui s'acquittent fidèlement de leur cotisation et prions les retardataires de se mettre à jour le jeudi 3 mars auprès de la nouvelle trésorière.

NEUCHATEL

QUESTIONNAIRE DU C. C.

Le Comité central se réunira le 5 mars prochain pour le dépouillement des réponses des sections au questionnaire paru dans l'« Educateur » du 12 février concernant l'appréciation des travaux scolaires. Par circulaire, les sections ont été priées de se réunir avant cette date et de communiquer le résultat de leurs délibérations à temps. Les collègues qui seraient empêchés de prendre part aux séances de district peuvent communiquer leurs remarques, vœux et suggestions à leur président de section qui pourra en faire usage au cours de la discussion. W. G.

P. S. Chacun aura aisément corrigé l'erreur du texte marginal du questionnaire, provenant d'un simple décalage.

SECTION DU LOCLE — CONVOCATION

Assemblée générale : Jeudi 3 mars, à 19 h. 30, Grande Salle du Collège secondaire. Ordre du jour : 1. Procès-verbal. 2. Réponse au questionnaire du C. C. concernant les mentions et les notes attribuées aux diverses disciplines scolaires. (Se munir de l'« Educateur » du 12 février.) 3. Divers.

Le Comité de section.

CONVOCATION

SECTION V.P.O.D. - S.P.N. DU VAL-DE-RUZ

Cernier, 2 mars 1955, à 14 h. 45, au Collège

Discussion du questionnaire paru dans le numéro 6 de l'« Educateur »

Que chacun se fasse un devoir de venir avec des idées, des réponses. Ce questionnaire ne peut vous laisser indifférents ! Une réponse de section sera adressée au C. C.

Le Comité.

MISE AU CONCOURS DE POSTES D'INSTITUTEURS ET D'INSTITUTRICES

Hauterive	un poste d'instituteur
	un poste d'institutrice
Marin-Épagnier	deux postes d'institutrices
Thielle-Wavre	deux postes d'institutrices
Cressier	un poste d'institutrice
Landeron-Combes	un poste d'institutrice
Boudry	un poste d'instituteur
	un poste d'institutrice

Cortaillod	un poste d'institutrice
Colombier	deux postes d'institutrices
Peseux	trois postes d'institutrices
Rochefort	un poste d'instituteur
Brot-Dessous	le poste d'institutrice
Gorgier	le poste d'instituteur
Montalchez	un poste d'institutrice
Travers	le poste d'instituteur
Couvet	trois postes d'instituteurs, dont un au Sapelet
Fleurier	un poste d'institutrice
Saint-Sulpice	un poste d'instituteur
Les Verrières	trois postes d'institutrices
Cernier	deux postes d'instituteurs, dont un au Parc
Dombresson et	le poste d'instituteur de la classe des Cernets
Le Pâquier	un poste d'institutrice
Valangin	le poste d'instituteur de la classe de La Joux-du-Plâne.
Boudevilliers	le poste d'institutrice
	le poste d'instituteur
Les Brenets	Les offres de service pour ce poste doivent être adressées à M. R. Dubois, président du Comité scolaire, à Dombresson.
Le Cerneux-Péquignot	deux postes d'institutrices
La Brévine	le poste d'instituteur
	le poste d'instituteur de la classe du Bois de l'Halle
	un poste d'institutrice au village
Les Ponts-de-Martel	le poste d'instituteur de la classe de Martel-Dernier
Brot-Plamboz	le poste d'institutrice de la classe des Petits-Ponts
	le poste d'institutrice de la classe de Plamboz
Les Planchettes	le poste d'institutrice
La Sagne	le poste d'instituteur de la classe des Roulets
	le poste d'institutrice de la classe de La Corbatière

Obligations : légales.

Traitements : légal.

Examens de concours : seront fixés ultérieurement, s'il y a lieu.

Entrée en fonctions : début de l'année scolaire 1955-1956.

Adresser les offres de service avec pièces à l'appui, **jusqu'au 2 mars 1955**, au président de la commission scolaire de la commune intéressée et en aviser le secrétariat du Département de l'instruction publique.

RAPPORTS SUR L'ACTIVITÉ DES SECTIONS EN 1954

Le Locle. Depuis trois ans, M. Hasler préside la section avec beaucoup d'entregent, ce qui lui vaut la sympathie de tous ses membres. Il nous donne un rapport trop copieux pour que nous puissions le reproduire in extenso. En voici extraits et résumés :

Le président fait remarquer qu'avant tout, la vie d'une section et le travail de ses dirigeants sont faits d'une accumulation de fonctions plus ou moins secondaires qui valent à peine d'être relatées. C'est le cas spécialement au Locle où le président est appelé à représenter la section auprès des autorités scolaires, commission et bureau, comité consultatif pour l'aménagement du nouveau collège, etc.

Manifestations diverses :

Retenant une tradition abandonnée, « nous avons terminé l'année scolaire par un souper excellemment servi, aux Brenets. Dix-sept joyeux convives, momentanément libérés des soucis professionnels, passèrent une soirée fort délassante ».

Mentionnons aussi le beau voyage de quatre jours en Provence que le président raconta en son temps si joliment dans ce journal et sur le détail duquel nous pouvons nous dispenser de revenir. Une conférence du professeur de graphologie Alfred Nahon de Lausanne sur « La graphologie et l'enfant » déçut grandement la plupart des auditeurs.

En revanche, « le 27 septembre, les collègues loclois et des villages environnants étaient conviés à la visite de l'Exposition des chefs-d'œuvre illustrés de la littérature universelle. M. Chautems, de la Cité du livre, commenta les œuvres les plus caractéristiques avec un discernement exquis et délicat. »

« Le 1er jour des vacances d'automne, deux cars emmenaient près de quarante collègues en Suisse alémanique pour la visite de la fabrique Maggi à Kempttal et de l'aérodrome de Kloten. Cette course fut parfaitement réussie et se compléta par un bref pèlerinage au tombeau de Pestalozzi, à Birr.

Défense de nos intérêts matériels :

« En juin et au cours des mois précédents, le Comité fut intimement lié à l'action de propagande en faveur de notre Fonds de retraite. Mais le vote qui l'emporta à une très faible majorité nous laissa rêveurs. Une fois de plus nous avons senti combien notre profession — et surtout nos vacances — sont l'objet de critiques et de jalouxies. Nous avons lieu toutefois de nous réjouir ; mais nous ne devons pas oublier que ce succès est dû en grande partie au Comité central, au secrétaire romand de la V. P. O. D., au Cartel cantonal, qui n'ont ménagé ni leur peine ni leur temps pour mener à bien une si difficile entreprise. Une fois de plus, nous avons eu la preuve indéniable que nos intérêts matériels sont vailleusement et intelligemment défendus par nos organes syndicaux. »

« Aussi, nous réjouissons-nous que l'unité de notre association ébranlée dans d'autres sections ne soit pas menacée dans celles des Montagnes où l'on a compris qu'il était juste que chacun contribuât aux frais occasionnés par nos organes de défense qui travaillent au profit de tout le Corps enseignant. L'assemblée cantonale annuelle, à Cernier, vit une belle participation locloise. »

« Nos collègues du Bas ont droit à nos plus vives félicitations pour l'organisation si réussie, de tous points de vue, du Congrès romand de juin 1954.

» Nous avons exprimé aux autorités locaises notre désappointement de ne pas avoir été intéressés directement aux travaux de construction du Collège des Jeannerets. Dès lors, nous avons été sollicités de donner notre avis quant au choix du mobilier. Deux de nos membres ont été désignés pour représenter la S. P. Nous avons ainsi pu émettre avec succès les vœux formulés dans une séance préalable. « Nos relations avec la Commission scolaire et son Bureau sont devenues plus cordiales. Le président y prend une part active aux discussions. »

En terminant, M. Hasler remercie ses collègues du Comité de leur travail et de leur appui. Nous-même le félicitons de son activité et de la distinction qu'il apporte à l'accomplissement de son mandat.

W. G.

JURA BERNOIS

ADMISSIONS A L'ECOLE NORMALE DES INSTITUTEURS

Vingt-six candidats, contingent relativement élevé, se sont présentés aux examens d'admission cette année. Seize de ceux-ci ont été admis par la Direction de l'Instruction publique. En voici la liste :

Chaignat Jean, Montenol ; Châtelain Serge, Tavannes ; Chevalier Michel, Moutier ; Geiser Eric, La Ferrière ; Girardin Michel, Courfaivre ; Oppiger Roger, Mont-Soleil ; Rais Georges, Delémont ; Rais Jean-Marie, Develier ; Rossé Francis, Alle ; Roulet Jean-Daniel, Malleray-Bévilard ; Vernier Philippe, Glovelier ; Voirol Marcel, Delémont ; Vuille Michel, La Brévine ; Wolfer Roger, Vendlincourt ; Wütrich Jean, Sonvilier. Nos félicitations chaleureuses et nos vœux cordiaux à ces futurs pédagogues !

A la rentrée d'avril, l'effectif total de l'Ecole normale sera de 57 ; à ce rythme, la pénurie sera bientôt résorbée, puisque, selon nos statisticiens, c'est en 1960 que la courbe des effectifs aura atteint son maximum.

La Direction de l'E.N.

SOCIÉTÉ JURASSIENNE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Dans son assemblée annuelle, à Delémont, cette société a renouvelé son comité, qui aura à sa tête M. A. Berberat, inspecteur. Si aucun cours n'a été organisé en 1954, c'est en raison du 63e cours normal suisse, donné à Biel, durant un mois. Sur ces 657 participants, il y eut 61 Jurassiens.

Pour 1955, cinq jours sont prévus :

Cours de complément de menuiserie, pour instituteurs ayant déjà suivi un cours normal ;

Cours de constructions de reliefs géographiques ;

Cours de décoration de classes ;

Deux cours, l'un pour les degrés inférieur et moyen, l'autre pour le degré supérieur, destinés à familiariser le corps enseignant avec les techniques modernes de l'enseignement du dessin.

Partie pratique

EXERCICES DE CONJUGAISON

Dans une conversation ou une lettre chacun utilise la conjugaison d'une façon automatique — oubliant le nom des temps mais connaissant tacitement leur sens.

Cela suppose acquises les formes verbales et c'est pourquoi restent indispensables les travaux de pure forme. Mais cette première étape ne suffit pas et elle doit précéder la conjugaison intégrée dans la totalité du langage — précéder l'entraînement à l'éclosion spontanée de la forme verbale appelée par le contexte.

Dans les exercices suivants, le verbe indiqué en titre sera employé pour tout le paragraphe. L'idéal serait de transcrire tels quels ces essais et de les travailler oralement jusqu'à une assimilation durable. Si le temps manque pour ces répétitions, on écrira toutes ces phrases en les complétant, quitte à les relire chaque semaine, voir même à en mémoriser une partie.



Dire

Si vous le savez, ne le ... pas. Si je le savais, je te le S'il le sait, il te le Si nous l'avions su, nous te l'... .

Si tu me le ... , je le saurais. Si vous me l' ... , j'aurais réclamé. Quand je le lui ... , il le saura. Il voudrait que je le lui Si vous le savez, ... -le-moi.



Savoir

Je veux qu'il le Voilà un vocabulaire bien Si tu étudies tes mots, tu les Si tu les étudiais, tu les Si je vous interrogeais, vous ... répondre. Si je vous avais interrogé, vous ... répondre.



Partir

Si le ciel s'éclait, nous Si le ciel s'éclaircissait, je Si le ciel s'était éclairci, vous Si tu ... ce soir, tu arriverais demain. Si elle ... hier, elle serait arrivée ce matin.

S'il pouvait, il ... cet après-midi. S'il peut, il ... à six heures. S'il avait pu, il ... très tôt. Il est certain que nous ... demain. Il n'est pas certain que nous ... à midi.



Envoyer

Je ferme l'enveloppe et je l' J'ai fermé la lettre et je l' Ces journaux, si tu les as lus, ... -les-moi. Tes résultats, on te les ... demain.

S'il possédait ces livres, il te les ... tout de suite. Si tu m' ... un mot, je te répondrai. Si tu m' ... un mot, je te répondrais. Si tu m' ... un mot, je t'aurais répondu.

Quand il m' ... un avis, je lui répondrai. Dès qu'il m' ... un avis, je lui répondis.



Apercevoir

Si je l' ... , je te le dirai. Si tu l' ... , tu me le dirais. Si nous l' ... , nous vous l'aurions dit. Quand tu les ... , tu nous avertiras.

Elle s' ... qu'elle ne t'a pas averti. Elle s' ... trop tard qu'elle ne nous avait pas avertis.

Quand elle s' ... de son oubli, elle le regrettera. Dès qu'elle se ... de son oubli, elle le regretta. Si tu réfléchissais, tu ... de ton erreur. Si elle avait réfléchi, elle ... de son erreur.

**Se décider**

Si je me ... , je partirai demain. S'il ... , il viendrait aussitôt. Si elles ... , elles seraient arrivées hier. Allons, n'hésite plus et ... ! N'hésitons plus et ... ! Il faut que nous nous y résolvions et que nous

Il aurait fallu qu'il se ... plus vite. Si nous ... , nous vous aviserons sans retard. Si tu ... , tu me téléphonerais. Si elles ... , elles vous auraient téléphoné.

**S'asseoir**

Prends une chaise et ... ! J'aimerais que tu ... un instant. Si tu ... , tu te reposerais. Si vous ... , vous vous seriez reposés. Nous ... , si nous en avions le temps. Elles ... , si elles en avaient eu le temps.

**Acquérir**

Il y a deux ans, il ... la maison. Dans quelques années, il ... la ferme. Si nous possédions l'argent, nous ... cette villa. Si nous avions eu l'argent, nous ... ce terrain.

Chaque année, tu ... un tableau. Il voudrait ... ces timbres et je suis sûr qu'il les ... bientôt. Vous doutez qu'il ... cette collection. Si tu ... ces livres, tu ferais une bonne affaire.

Si nous ... ces volumes, vous auriez profité de l'occasion. Dès qu'elle ... le terrain, elle consulta un architecte. Dès que tu ... cette parcelle, tu m'en informeras.

**S'acheter**

Si nous nous ... une voiture, nous choisirions cette marque. Si nous nous ... ces chaises, nous prendrions aussi les fauteuils. Si j' ... un tableau, j'aurais choisi celui-ci. Si j'avais le temps de les lire, j' ... ces deux ouvrages. S'ils avaient pu, ils ... tout le domaine.

**Se parler**

Si nous nous apercevons, nous nous ... certainement. Si nous nous apercevions, nous ... longuement. Si elles s'étaient aperçues, elles ne

Si vous ... , vous vous entendrez facilement. Si ... , vous ne comprendriez point. Si elles ... , elles se seraient entendues sans peine.



S'en souvenir

Si je ... , je t'écrirai. Si nous ... , nous vous le dirions. Si elle s' .. , elle te l'aurait dit.

Je m' ... , si tu me le rappelles. Elle s' ... , si tu le lui rappelais. Elles s' ... , si tu le leur avais rappelé.

Nous souhaiterions que tu t' Dommage que tu ne t' ... assez tôt !



S'en convaincre

Si tu viens, tu Si tu ... , tu agiras différemment. Si tu venais, tu Si tu ... , tu agirais autrement. Si elle était venue, elle ... Si elle s'en .. , elle aurait agi de suite.

Je désire qu'ils viennent et qu'ils On souhaiterait qu'ils ... plus vite.

Viens et ... ! Venez et ... !

Quand il ... de la chose, il le déclara loyalement. Quand il ... de ce fait, il y réfléchira.



Rappel

Les participes passés employés avec l'auxiliaire être s'accordent avec le sujet sauf pour le cas de quelques verbes pronominaux (se parler, se dire, s'écrire, se faire, se commander, s'acheter, etc.)

Dans ces derniers verbes, le pronom « se » signifie « à soi-même » et c'est pourquoi le participe passé ne va pas avec le sujet mais avec la chose dite, faite, achetée, etc., ... bref avec le complément direct.

Ainsi, la règle des pronominaux n'est qu'un jeu : comprendre sans peine les 2 douzaines d'exception et pour le reste accorder automatiquement tous les autres participes avec le sujet. (Voir l' « Educateur » des 7 mai 53 et 13 février 54).

Georges Durand.

CONCOURS INTERNATIONAL DE DESSINS D'ENFANTS

La « Federation of Unesco associations in Japan » et « Morinaga, Society for praise of mothers » organisent sous les auspices du gouvernement japonais un concours international de dessins d'enfants.

Thème : Ma mère (portrait, la mère au travail, la mère dans la famille, etc.).

Age des enfants : 6 à 13 ans.

Les mesures des feuilles : 35 cm X 26 ou 70 cm X 52.

Les dessins doivent être colorés.

Le dos de la feuille doit contenir l'adresse complète et la date de la naissance de l'enfant.

Prix : un jouet japonais ou une médaille.

Les travaux doivent être envoyés jusqu'au 31 mars au Pestalozzianum (I.I.J.) Zurich, Beckenhofstrasse 31.

PROBLÈMES DE GÉOMÉTRIE

1. Un champ mesure 280 m. sur 95 m. On le partage en deux parties inégales par une parallèle au petit côté. La grande parcelle contient alors 57 a de plus que l'autre. Quelles sont les dimensions des deux parcelles ?
2. Un morceau de fonte de 0,58 m. sur 4,9 dm. et 39,7 cm. a une densité de 7,8. Quel est son poids ? et quel sera le volume d'un autre morceau de fonte de même densité qui pèse 2886 gr. ?
3. Sur un plan au $1/2500$ un chemin mesure 13 cm de long sur 2 mm de large. On le recouvre d'une couche de pierres de 0,08 m d'épaisseur. Volume des pierres ?
4. Dans un cercle de centre O, on trace un angle AOB de 72° . Calculer la longueur de l'arc AB sachant que le rayon du cercle est de 145 mm.
5. Un abreuvoir métallique a la forme d'un demi-cylindre dont les dimensions intérieures sont les suivantes: longueur 3,5 m, diamètre 0,6 m. Quelle profondeur devrait avoir un bassin rectangulaire ayant 0,6 m de largeur et 3,5 m de longueur pour qu'il ait la même contenance ?
6. La section d'un tuyau en plomb mesure 6 cm de grand diamètre et le plomb a 5 mm d'épaisseur. Quel est le volume du plomb si le tuyau mesure 0,80 cm de long ?
7. Une meule est un cylindre de pierre de 1,20 m de diamètre percé au centre d'un trou de 30 cm de diamètre. La meule ayant 30 cm d'épaisseur, quel en est le poids (densité 1,8) ?
8. Une cheminée circulaire haute de 4 m mesure 1,20 m de diamètre extérieur et 0,90 m de diamètre intérieur. Calculer la surface latérale extérieure de la cheminée et le volume de la maçonnerie ?
9. Une pièce de cuivre (densité 8,8) a la forme d'un manchon cylindrique de 25 cm de diamètre extérieur. Le diamètre intérieur vaut les $\frac{3}{5}$ du diamètre extérieur. Quel est le poids de la pièce ?
10. Quel est, à raison de 0,56 f le kg le prix du cercle de fer d'une roue ayant 90 cm de diamètre ? Epaisseur du cercle 12 mm, largeur 8 cm.
11. Un pré rectangulaire a un périmètre de 480 m. Sa longueur est le double de sa largeur. On y plante des arbres sur une ligne faisant le tour du champ à 5 m des bords et à l'intérieur du terrain. Les arbres sont espacés de 5 m. Combien y en a-t-il en tout ?
12. Dans une cour rectangulaire dont la longueur dépasse de 10 m la largeur, on construit, sur le pourtour, un trottoir large de 1,70 m et mesurant 294,44 m². Quelles étaient les dimensions primitives de la cour ?
13. Le bassin circulaire d'un parc a 4 m de rayon. Il est entouré d'une petite allée de gravier large de 70 cm puis d'une bande de gazon large de 1,40 m. Calculer la surface de la bande de gazon et le poids des graines utilisées pour ensemencer cette bande sachant qu'il faut 3 kg par are.

BIBLIOGRAPHIE

Introduction à l'œuvre de Pavlov. Questions scientifiques, fascicule IV.
Paris, Ed. de la Nouvelle Critique, 1954.

On retrouve, dans ce juste hommage rendu à un des plus grands psychophysiologues de notre temps, un messianisme et un exclusivisme qui pour manifester une adhésion politique, desservent la cause même de la science et du progrès.

Pourtant, ce petit livre est d'un grand prix. Il résume de manière accessible à tous, et sur assez de fond pour les démontrer, les thèses de Pavlov. La théorie du réflexe conditionné, avec ses possibilités d'application à la psychothérapie, si elle n'est qu'une partie de ce qu'il y de valable dans la psychologie moderne, en constitue néanmoins une pièce essentielle. Il fallait que notre monde occidental pût avoir accès à cet apport de la science soviétique.

J.-C. E.

Recherche psychopédagogique sur la solution des problèmes d'arithmétique, par A.M. de Moraes. Louvain et Paris, Vrin, 1954.

Faisant le point de l'état des connaissances dans le domaine du raisonnement arithmétique chez l'écolier, l'auteur rapporte les résultats d'une recherche qu'il a menée dans des écoles belges. Son travail, de haute valeur scientifique, aboutit à de premières conclusions, mais dévoile une foule de problèmes qui restent posés et que les services de recherche pédagogique — devenus nécessaires à toute école qui se veut progressive — auront à résoudre. Son principal intérêt est l'essai d'une méthode de recherche, inaugurée par l'auteur et qui est apparue efficace. S'inspirant de la méthode clinique de J. Piaget, sous le nom de « réflexion parlée », elle fait dire à l'enfant les démarches de son raisonnement au moment même où il les exécute, le magnétophone étant l'appoint technique.

J.-C. E.

Psychologie de la sensibilité, par A. Burloud. Paris, Colin, 1954.

Ce n'est pas un ouvrage de psychologie scientifique, mais le témoignage d'une pensée philosophique qui se situe dans une tradition remontant à Bergson et Maine de Biran et tente de faire face à la phénoménologie moderne comme à l'objectivisme scientifique. En quoi cette attitude nous paraît dépassée, c'est que la réduction réciproque de l'objectif et du subjectif n'est pas possible, tant les deux points de vue sont extérieurs l'un à l'autre.

J.-C. E.

Chillon, par Ed. Virieux. Collection « Trésors de mon pays », Edit du Griffon, Neuchâtel.

C'est toute l'histoire du célèbre château qu'a résumée l'auteur en 20 pages au cours desquelles se déroulent la vie des comtes de Savoie, les transformations et les aménagements successifs du manoir. On évoque l'existence des prisonniers, les évolutions de la flotte bernoise du Léman et ainsi ces vieilles pierres et ces pièces spacieuses que présentent les photographies de M. Chiffelle prennent un sens et une valeur particulière.

14. Tracer un cercle de 6 cm de diamètre. Dessiner un secteur de 135° . Quelle en est la surface ?

15. Plein d'eau un vase pèse 14,850 kg. Si on enlève les $\frac{2}{3}$ de l'eau qu'il contient, il ne pèse que 7,2 kg. Trouver sa contenance en cl et le poids du vase vide.

16. Deux villes A B sont sur le même méridien. La latitude de A est de $45^\circ 36'$ nord et celle de B $47^\circ 08'$ lat. nord. Calculer la distance A-B le méridien terrestre mesurant 40 000 km.

17. On veut recouvrir un puits avec un couvercle en fer qui dépassera de 25 cm la margelle. Le puits a un diamètre de 1,50 m et la plaque une épaisseur de 2,5 cm. Quel est le poids du couvercle si la densité du métal vaut 7,8 ?

18. Quelle est la longueur de la ficelle employée pour ficeler dans les deux sens un paquet qui mesure 0,75 m sur 0,4 m sur 0,3 m de haut. On fait 2 tours dans le sens de la largeur et on compte 30 cm. pour le nœud.

19. Une allée de 1110 m^2 de surface et 3 m de largeur entoure à l'intérieur un champ carré. Quelle est la surface intérieure cultivable ? Quelle est la longueur extérieure du champ ?

20. Une piscine a 50 m de long et 12 m de large. Calculer sa superficie et son périmètre. Dans le sens de la longueur d'une extrémité à l'autre le fond s'abaisse régulièrement. On a ainsi 1 m. d'eau à un bout et 4 m. à l'autre. Quel est le volume de la piscine ? Tout autour de la piscine, et à 1,25 m du bord, on a installé une barrière dont on demande la longueur.

21. Une caisse de 0,85 m de longueur sur 0,60 m de large et 0,55 m de haut, est remplie de morceaux de savon de forme cubique de 9 cm d'arête. Vide, elle pèse 8,2 kg et pleine 206,200 kg. Quel est le nombre de morceaux de savon maximum qu'on peut y mettre ? Quel est le poids d'un de ces morceaux ?

22. Un réservoir parallélipipédique mesure 3,60 m de long et 1,50 m de large, la hauteur étant les $\frac{2}{3}$ de la longueur. On le remplit d'eau aux $\frac{5}{6}$ de sa capacité. Quel est le volume de l'eau qu'il contient alors ? Avec une pompe débitant 150 litres-minute et qui fonctionne de 9 h. 50' à 10 h. 8' on retire une partie de cette eau. De combien le niveau baisse-t-il ? Pour remplir à nouveau le réservoir aux $\frac{7}{9}$ de sa contenance totale, combien de temps faudra-t-il à une pompe qui débite 10 800 litres à l'heure ?

23. Une auge en forme de parallélipipède mesure intérieurement 1,80 m de long et 0,60 m de large. Elle peut être remplie d'eau en 38 min. par un robinet qui débite 0,25 l à la seconde. On demande : 1^o la surface latérale extérieure de cette auge, si les parois et le fond ont une épaisseur moyenne de 5 cm ; 2^o le poids de l'auge vide — puis pleine d'eau — la pierre pesant 2,4 kg/dm³.

La formation morale à l'école primaire. Du sentiment à la raison, par R. Meriaux, directeur d'Ecole Normale, avec la collaboration pédagogique de E. Petit, directeur d'Ecole Primaire.

Préoccupation constante des maîtres, la « formation morale à l'Ecole primaire » est plus que jamais à l'ordre du jour. Nous éprouvons tous le besoin de réfléchir à cette importante question. Nous sentons tous qu'elle est vitale. De toutes parts, des éducateurs s'interrogent sur les moyens les plus propres à rendre l'enseignement moral efficace avec des enfants et des adolescents vivant dans une société dont les bases morales traditionnelles ont été quelque peu ébranlées par la guerre et ses suites, et qui souffre encore de cette secousse.

En s'efforçant de redonner sa place à la sensibilité, les auteurs de cet ouvrage ne prétendent pas apporter la seule solution, mais ils espèrent aider un certain nombre de maîtres à trouver leur voie. Ce qu'ils voudraient surtout, c'est redonner courage à ceux qui se croient seuls et, pour les plus jeunes surtout, indiquer quelques possibilités d'action.

Ils se sont efforcés d'être pratiques sans négliger les justifications théoriques. Que les lecteurs trouvent dans ce carnet à la fois des raisons d'agir et des moyens d'action, c'est ce que nous souhaitons.

Les vrais champions ont conscience que l'alcool nuit à leurs performances. C'est pourquoi ils le banissent, sans hésitations, de leur régime. Pourquoi n'en ferais-tu pas autant ? La performance à laquelle tu aspires est aussi louable et aussi valeureuse que celle du sportif, mais l'alcool est aussi nuisible à tes succès qu'à ceux du champion.

A. Kaech, directeur de l'E.F.G.S., Macolin.

*Vacances de Pâques
en autocar*

ESPAGNE

Du 4 au 16 avril 1955

Nîmes, Saragosse, Madrid, l'Escurial, Tolède, Valencia, Barcelone. Prix forfaitaire Fr. 560.-. Renseignements, circulaires. Délai d'inscription : 23 mars.

**VOYAGES CACHELIN & LEUBA, La Tour-de-Peilz, Tél. 5.23.10
VOYAGES MUGELLESI, Vevey, Tél. 5.33.53**

Pour agrémenter votre classe, mettez vos gravures sous

Passe-partout (50 × 40)

Cadre livré avec verre, dans les 15 jours. Prix exceptionnel.

Adressez-vous à votre collègue G. BUHLER, Orzens s/Yverdon.

24. Pour soutenir les fondations d'un immeuble on creuse 4 puits cylindriques où l'on coulera du béton. Chaque puits mesure 2,80 m de diamètre et 4 m. de profondeur ($\pi^{22/7}$). Quel est le prix du terrassement à 3,50 f le m^3 ? Pour obtenir 1 m^3 de béton on mélange 0,650 m^3 de gravier, 0,500 m^3 de sable et 5 sacs de 50 kg de ciment. Quelle est la valeur totale des matériaux employés si 1 m^3 de gravier coûte 15 f ; 1 m^3 de sable 14 f et 1 sac de ciment 4,80 f ?

25. Dans une carrière se trouve un bloc dont le volume est évalué à $4\frac{1}{4} m^3$. On en tire un parallélépipède dont le volume est les $\frac{72}{85}$ du volume du bloc. 1) Quel est le poids du parallélépipède et celui des déchets si la densité est de 1,82 ? 2) On scie ce parallélépipède en 2 groupes de 3 morceaux semblables chacun. Le volume de l'un des groupes est les $\frac{2}{3}$ du volume de l'autre et la perte au sciage s'élève à $\frac{1}{72}$ du poids total. Quels sont le volume et le poids d'un morceau de chaque groupe ?

26. Quelle est la profondeur d'un vase de base hexagonale de 3,5 cm de côté et de 3 cm d'apothème sachant qu'il contient 63 cl d'eau.

27. Un camion de 4,5 t de charge utile doit transporter 1200 barres de fer dont le profil est représenté ci-dessous (dimensions en mm) et dont la longueur est 2,50 m. Densité 7,8. Quel est le nombre de barres transportées à chaque voyage ? Combien fera-t-il de voyages ? Quel sera le poids transporté au dernier voyage ?

28. Un récipient contient 518,4 gr d'huile. (P. S. 0,9 g/cm³.) Il mesure 8 cm de long sur 6 cm de large. Quelle est sa hauteur ?

29. Une cuve mesure 2,50 m de long, 1,40 m de large et 1,50 m de profondeur. 1° Calculer la surface latérale et le volume de la cuve ; 2° Elle est remplie à l'aide d'une motopompe qui débite 70 l/min et qui fonctionne de 9 h. 45 min à 10 h. 30 min. A quelle distance du bord supérieur le niveau du liquide sera-t-il ?

Réponses :

1. 110 m sur 95 m et 170 m sur 95 m ; 2. 880,053 kg ; 370 cm³ ;
3. 130 m³ ; 4. 182,12 mm ; 5. 0,2355 m ; 6. 690,8 cm³ ; 7. 381,51 kg ; 8. 15,072 m² et 1,978 m³ ; 9. 96,712 kg ; 10. 12,02 f ; 11. 88 ; 12. bande de 173,20 m représentant 2 longueurs et 2 largeurs moins 1,70 m × 4 ; 173,20 m + 6,80 = 180 m de périmètre ; 40 m et 50 m ; 13. 47,4768 m² ; 1,425 kg ; 14. 10,5975 cm² ; 15. 1147,5 cl et 3,375 kg ; 16. diff. 1° 32' et 170,370 km ; 17. 612,30 kg ; 18. 5,9 m ; 19. Surf. int. 8010,25 m² ; long. ext. : 95,5 m ; 20. S = 600 m² ; P = 124 m ; V = 1500 m³ ; long. barrière 134 m ; 21. 324 morceaux de 611,11 gr ; 22. 198 hl ; 0,50 m ; 11 min ; 23. 2,86 m² ; 459,6 kg ; 999,6 kg ; 24. 344,96 f ; 4016,32 f ; 25. 1) 6552 kg ; 1183 kg ; 2) 710 dm³ et 1292,2 kg ; 437 $\frac{1}{3}$ dm³ et 861,46 kg ; 26. 20 cm ; 27. 228 barres, 6 voyages, 1179,36 kg ; 28. 12 cm ; 29. 11,70 m² ; 5,25 m³ ; 0,60 m.

Degré inférieur

De plus

Paul a recu 3 péches et sa grande sœur 2 de plus que lui. Combien ont-ils de péches ensemble ?

Maman a 3 napperons. Tante Jeanne en a 3 de plus. Combien en a-t-elle ?

Jean a 3 voitures. Jacques en a 2 de plus. Combien Jacques en a-t-il ?

Victor a 6 cahiers dans son sac ; Pierre en a 3 de plus. Combien en a-t-il ?

Ce chat a attrapé hier 6 souris. Aujourd'hui, il en a déjà attrapé 3 de plus qu'hier. Combien a-t-il attrapé de souris en tout ?

Cette enfant a 3 ans. Son frère a 10 ans de plus qu'elle. Quel est l'âge du frère ?

La maîtresse a deux piles de cahiers sur son pupitre. Dans l'une il y a 26 cahiers et dans l'autre il y en a 9 de plus. Combien y a-t-il de cahiers dans la deuxième pile ?

La pelote de Simone a 9 épingle, celle de sa maman a 18 épingle de plus. Dessine les deux pelotes avec leurs épingle et trouve le nombre d'épingles de la pelote de maman par une addition.



Demandez
prix courant
à

NIDECKER
ROLLE

Fabrique d'articles en bois
Spécialiste
dans le matériel d'école

•
Tél. 7 54 67

Ecole privée de l'Avant-Poste 25, Lausanne

Dir. Mles. Gorjat et Oguey, maîtresses secondaires. Tél. 23 82 29 (non réponse 24 11 39)

Classe de pré-apprentissage

Français: Orthographe
Correspondance
Allemand

Cours facultatifs d'anglais, de littérature et d'autres branches de culture générale

Ces cours intéressent les élèves qui sortent de l'école primaire (supérieure ordinaire ou ménagère) et d'une manière générale tous les élèves qui désirent s'orienter vers une carrière commerciale

Arithmétique commerciale
et comptabilité
Sténo et dactylographie

Familles

De nombreux Gymnasiens et Gymnasiennes désirent passer leurs vacances de printemps (3 semaines) ou d'été (4-6 semaines) dans des familles de langue française, contre prix de pension à convenir (éventuellement travail).

Donnez votre adresse à la **Direction du gymnase de la ville de Berne**, Kirchenfeldstr. 25.

Ecole pratique de Radioélectricité

Reconnue par l'Administration des P.T.T.

33, rue de Bourg

LAUSANNE

Tél. 23 48 30

Formation de jeunes gens pour la carrière de techniciens
radioélectriciens et électriciens

Prospectus et références sur demande

Directeur : FERNAND CUÉNOD, ing. élec. dipl.

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE



Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Viennent de paraître aux **Editions Fœtisch**

près de 50

CHŒURS NOUVEAUX

pour voix égales, voix d'hommes et voix mixtes,
de nos compositeurs préférés

Demandez le catalogue spécial ou l'envoi de choix

FŒTISCH FRÈRES S. A.

Caroline 5, LAUSANNE



maturité. Ecole commerciale avec diplôme officiel. Cours spéciaux d'allemand pendant l'année scolaire et des vacances d'été. ● Situation idéale, à 1000 m. d'altitude, entre Zurich et Lucerne. Grands terrains le sport et des plus modernes.

Prospectus et renseignements auprès de la direction: Dr J. Ostermayer, téléphone: Zoug (042) 4 17 22.

INSTITUT MONTANA ZUGERBERG

pour jeunes gens de 9 à 18 ans

● Education conscientieuse de la personnalité des jeunes gens. ● Enseignement individuel par des professeurs qualifiés. ● Programmes jusqu'à la

maturité. Ecole commerciale avec diplôme officiel. Cours spéciaux d'allemand pendant l'année scolaire et des vacances d'été. ● Situation idéale, à 1000 m. d'altitude, entre Zurich et Lucerne. Grands terrains le sport et des plus modernes.

● Enseignement individuel par des professeurs qualifiés. ● Programmes jusqu'à la

maturité. Ecole commerciale avec diplôme officiel. Cours spéciaux d'allemand pendant l'année scolaire et des vacances d'été. ● Situation idéale, à 1000 m. d'altitude, entre Zurich et Lucerne. Grands terrains le sport et des plus modernes.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. - Montreux



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENEVE LAUSANNE
NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

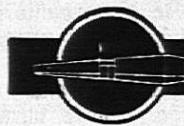
Capital et Réserves Fr. 226 millions



Une chose à ne pas oublier :

Nous accordons un **rabais spécial de 5%** aux membres des associations des employés d'Etat de la Suisse romande

Ce rabais est accordé sur les achats au comptant et moyennant présentation de la carte de membre au moment de la conclusion de l'affaire. Les demandes de rabais présentées après coup ne sauraient être prises en considération. Nos **nouveaux avantages exclusifs**: Remboursement des frais de voyage, emmagasinage gratuit, 10 ans de garantie, des meubles achetés. Sur demande: livraison par camion «neutre».



Pfister Ameublements S.A.

Toujours à l'avant-garde

La grande maison de confiance dont le choix comprend 3000 ensembles et 10 000 meubles vendus séparément.

Lausanne - Genève - Neuchâtel (agence) - Bâle - Berne - Zurich - Saint-Gall - Bellinzone
Fabrique-exposition à Suhr près Aarau (sur la route nationale Berne-Zurich).

MONTREUX, 5 mars 1955

XCI^e année — № 9

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

96
Rédacteurs responsables

Educateur : André Chaboz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S.P.V.

*Etes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

VOYAGE DE PAQUES

du 3 au 11 avril 1955, sous la conduite de M. Chantrens

LA CORSE

avec étapes à NICE à l'aller, MARSEILLE et la PROVENCE
au retour

PROGRAMMES ET INSCRIPTIONS

Agence de Voyages **Lavanchy & Cie S.A.**, Lausanne

16, place St-François

Vevey, 50 rue d'Italie

La bonne adresse
pour vos meubles

**Choix de 200 mobiliers
du simple au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 10 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois

